

Note Méthodologique : Permis espaces confinés

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Sécuriser les interventions en espaces confinés (cuves, citernes, réservoirs, tunnels, silos).
- Assurer conformité réglementaire et maîtrise des risques opérationnels.
- Mettre en place, gérer et suivre le permis espaces confinés pour prévenir les accidents.
- Répondre aux enjeux des zones industrielles (ex. Casablanca, Tanger Med) aux activités complexes.

Point clé : Le diagnostic initial se réalise majoritairement sur site, complété par une revue documentaire à distance.

Objectifs de la mission

- Encadrer l'accès et les conditions d'intervention pour protéger les travailleurs.
- Identifier/évaluer les dangers et définir des mesures préventives adaptées.
- Coordonner les opérations et garantir la conformité réglementaire.
- Assurer la traçabilité via une documentation précise.
- Sensibiliser les équipes aux risques (atmosphères toxiques, explosives, déficit d'oxygène).

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des espaces confinés du site et évaluation des risques (accès, atmosphères, travaux).
- Analyse de conformité des procédures, consignes, registres et qualifications.
- Recommandations et plan d'action (organisationnelles, techniques, humaines).
- Rédaction/mise à jour des documents relatifs aux interventions en espaces confinés.
- Suivi, audits périodiques, reporting et assistance au pilotage.
- Contenu du permis: risques identifiés, mesures de prévention, contrôles d'atmosphère, responsables, procédures d'urgence.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- Cartographier les espaces confinés du site et analyser les environnements.
- Évaluer risques liés aux atmosphères, accès, et travaux prévus.
- Résultat: base d'informations pour un permis adapté et sécurisé.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Vérifier la conformité des procédures et documents (consignes, plans, registres, qualifications).
- Identifier les écarts et axes d'amélioration.
- Résultat: état des lieux de conformité et priorités d'action.

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Formuler des mesures organisationnelles, techniques et humaines.
- Mettre à jour/rédiger les documents permis et procédures associées.
- Résultat: plan d'action clair pour mise en œuvre du permis.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Assurer un accompagnement continu et ajuster les pratiques terrain.
- Organiser audits périodiques, retours d'expérience et reporting.
- Résultat: efficacité vérifiée et pérennisation de la démarche.

Planning / durée / jalons

Durée globale: variable selon taille/complexité du site et nombre d'espaces concernés (quelques jours à plusieurs semaines). Présentiel pour l'analyse terrain, complété à distance pour la consolidation documentaire.

Jalon / Phase	Contenu	Format	Durée indicative
Diagnostic initial	Cartographie, évaluation risques espaces confinés	Sur site	Variable selon complexité
Analyse documentaire	Conformité procédures, consignes, registres, qualifications	À distance + échanges	Variable
Recommandations & plan d'action	Mesures O/T/H, mise à jour documents permis	Mixte	Variable
Suivi & accompagnement	Audits périodiques, reporting, retours d'expérience	Sur site + à distance (ateliers/sessions d'information possibles)	Selon besoins

Rôles & responsabilités

Consultant

- Conduire le diagnostic, l'analyse réglementaire et la cartographie des risques.
- Émettre des recommandations, formaliser le plan d'action et mettre à jour la documentation.
- Assurer le suivi: audits, reporting et assistance au pilotage.
- Animer ateliers et sessions d'information adaptés au site.

Client

- Responsables QHSE, chefs de chantier, techniciens/opérateurs, maintenance: appliquer le permis et les protocoles de sécurité.
 - Directions techniques / responsables opérationnels / SSE: intégrer les normes SST dans l'organisation.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Accès aux environnements de travail et espaces confinés identifiés.
 - Informations sur atmosphères, accès et travaux à réaliser.
 - Consignes de sécurité et plans d'intervention existants.
 - Registres d'accès et traçabilité des interventions.
 - Qualifications/aptitudes des intervenants concernés.
 - Documentation réglementaire et procédures internes en vigueur.
-

Modalités de pilotage & qualité

- Assistance au pilotage et accompagnement continu sur le terrain.
 - Audits périodiques pour vérifier l'efficacité des mesures.
 - Reporting clair et régulier pour assurer la traçabilité.
 - Retours d'expérience organisés pour l'amélioration continue.
 - Méthodologie rigoureuse et co-construction avec le client.
-